

TERNOISCOM
— TERRE D'AVENIR —

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

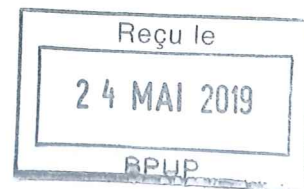
23 MAI 2019

ARRIVEE

St Pol/Ternoise, le 21 Mai 2019

Monsieur Marc BRIDOUX
Président de la Communauté de Communes
du Ternois
Maire de HAUTECLOQUE

A



Monsieur Fabien SUDRY
Préfet du Pas de Calais
Préfecture – Section Installations Classées
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS CEDEX 9

Nos Réf. : MB/LT/CT/AD
Affaire suivie par : Laurent LEGRAND
Envoi en recommandé avec AR
AA 164 805 35031

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 10 mai 2019, nous avons réceptionné le dossier numérique de demande d'autorisation présenté par la S.E.P.E LE GROSEILLER, relatif à l'exploitation d'un parc éolien composé de 5 aérogénérateurs et d'un poste de livraison situé sur le territoire de la commune de LISBOURG.

Par la présente, je tiens à vous informer que j'émetts un avis très favorable sur ce projet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Marc BRIDOUX



ADMINISTRATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERNOIS
8, Place du Président Mitterrand - 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE
Tél. : 03 21 41 98 45 - Fax. : 03 21 04 08 24
Mail : contact@ternoiscom.fr - Site : www.ternoiscom.fr

